# DÉPARTEMENT DES LANDES BEYLONGUE

## COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 NOVEMBRE 2017

Convocation du 3 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et huit novembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NOUGARO Dominique, Maire.

**Présents**: NOUGARO Dominique, BAYLE Christine, BOUHEYRE Christophe, DANTHEZ Céline, DECAUDAIN Monique, MARION Karine, MORLAES Olivier, QUENTEL Chantal

Absent excusé: HARDY Grégory

Absent: BROUCH Jean-Marc

Secrétaire de séance : MARION Karine

#### Ordre du jour

- > Compte-rendu Conseil du 4 octobre 2017
- > Registre sécurité ERP
- Ad'Ap : bilan d'étape de l'agenda programmé
- > Convention Rion > Frais de scolarité
- > Point PLUI Compte-rendu réunion 6 octobre 2017
- > Point projet parc solaire
- Admission créances en non-valeur
- > Questions diverses

#### **COMPTE-RENDUS CONSEILS**

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 octobre 2017 . Approbation à l'unanimité des présents et signature .

#### REGISTRE et CONTRÔLES SÉCURITÉ ERP

#### 1 Registre accessibilité

Monsieur le maire indique au conseil que chaque ERP (Établissement Recevant du Public) doit proposer un registre accessibilité présentant les différents aménagements réalisés ou en cours de réalisation dans le cadre de l'accessibilité programmée mise en place sur la commune . Ce protocole concerne la mairie , l'école , la salle des fêtes et le foyer rural .

Le registre concernant l'école a été fourni à l'enseignante en début de mois . Restent à finaliser les registres des autres bâtiments évoqués ci-dessus . Monsieur le maire propose de créer une commission qui s'attellera dans les prochains jours à la rédaction de ces documents . Mme Chantal Quentel se propose d'y participer .





École maternelle RPI Dous Tucqs

### **TOILETTES**

#### Extrait registre école

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
   Conforme
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte Conforme
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte Conforme
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral Conforme
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m Conforme
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan  $\leq 0.85$  m Pas concerné accueil enfant maternelle

CONFORME:

OUI NON PA

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
WC adapté PMR interne à l'école Travaux régie + Ets Dehez Tartas			Mars 2016	Mars 2016
+ WC adapté PMR à 30 m de l'école + WC adapté PMR interne à la salle des fêtes à 15 m de l'école			Mars 2005	Mars 2005

(suite ...) La commission devra également programmer les travaux et les achats prévus pour les mois de novembre et décembre 2017 .

Prévisionnel travaux et amé	enagements
Signalétique accès école	Décembre 2017
Éclairage cheminement école	Décembre 2017
Adhésif visuel mairie , école	Décembre 2017
Tablette adaptée accueil mairie	Décembre 2017
Relevé signalétique commune ( à préparer )	Janvier 2018

#### 2 - Contrôle sécurité des ERP de la commune

La commission aura pour mission également de faire le relevé des contrôles de sécurité réalisés , de programmer ceux restant à faire et d'actualiser le cahier "sécurité" de la commune .

#### AD'AP BILAN D'ÉTAPE ET PRÉVISIONS TRAVAUX

#### ÉCHÉANCIER ACCESSIBILITÉ + sécurité

EPR	TRAVAUXIAMÉNAGEMENTS	Matériel commun	CHEMINEMENT	PLACES PARKING	SIGNALÉTIQUE	ÉCHÉANCIER	COÛT estimation Oqpibi
MAIRIE	Seuils Adhésif portes vitrées WC élargissement porte + miroir + lavabo + poignée Modif comptoir ( tablette)	Boucle		Déjà réalisé	À créer (+ logo WC handi )	2016	Mairie /salles des fêtes 9480 €
FOYER RURAL	Accès handi impossible Portes ( largeur )	induction (Mobile?)	À envisager dans la globalité	À créer  (commune salle des fêtes foyer rural)	ACCESSIBLE	2018 Étude +devis 2017	Foyer rural / église / cimetière <b>49 2010</b> €
WC PUBLICS	Seuil Miroir + hauteur lavabo + poignée	DEFIBRILLATEUR		(WC publics )	À créer	2017	École / WC publics 10 820 €
SALLE DES FÊTES	Adhésif portes vitrées Miroir + retouches WC handi + hauteur lavabo	) Mobile	Projet incluan salle , co	nt cheminement Ofé etc	Idem foyer rural	2016	Mairie /salles des fêtes 9480 €
ÉCOLE	Adhésif portes vitrées (?) WC handi à créer		ations > décret ac		Arrêt bus	2017 Devis 2016	École / WC publics 10 820 €
GARDERIE CANTINE	Adhésif portes vitrées	Tollettes (	ouvertures ) + boucle	s induction	ACCESSIBLE	2016	Voir salle des fêtes
ÉGLISE	Seuil	<b>D</b>	Passage protégé sur RD 31 ( de la place réservée handi à l'entrée ) Modif!!	À créer	ACCESSIBLE	2018	Foyer rural / église / cimetière <b>49 2010 €</b>
CIMETIÈRE			À créer ( de la place réservée handi à l'entrée )	À créer	Panneau non conforme(?)	2018	Foyer rural / église / cimetière <b>49 2010</b> €
EPR	TRAVAUX/AMÉNAGEMENTS	Matériel commun	CHEMINEMENT	PLACES PARKING	SIGNALÉTIQUE	ÉCHÉANCIER	COÛT estimation Oqpibi

#### **CONVENTION RION > FRAIS DE SCOLARITÉ**

La commune de Rion-des-Landes a fait parvenir la convention concernant la participation de Beylongue aux frais de scolarité de l'élève inscrit à l'école maternelle de Rion , à titre très exceptionnel , afin d'éviter de scinder la fratrie en deux ( cf compte-rendu du précédent conseil ) . Elle est estimée à 1000€ /an . Le conseil donne son accord .

POINT PLUI	

M. Le Président de la CCPT accueille les participants et passe ensuite la parole au bureau d'étude. M GELAS présente le POA – Habitat, qui définit les orientations et la stratégie opérationnelle du PLUI-H sur son volet habitat.

- Dans un premier temps, rappels sur les dynamiques habitat qu'a connu le Pays Tarusate ces 15 dernières années :
- une croissance démographique soutenue, qui se solde par un gain de 1 000 ménages ces 7 dernières années
- une diffusion de l'accueil sur l'ensemble du territoire, avec des zones de fortes pressions (Pontonx ...)
- une relative tension sur les parcs locatifs
- une persistance de la vacance problématique, relativement centrée sur Tartas et Rion
- un vieillissement de la population

**Une priorité : la diversification de l'habitat**, pour faciliter le déroulement des parcours résidentiels sur le territoire, et favoriser l'accueil des nouveaux ménages.

#### Deux axes d'actions prioritaires :

- La reconquête de l'habitat ancien, autour de deux priorités
  - la remobilisation de la vacance : 70 logements vacants remis sur le marché à terme, soit 7 logements par an
  - la transformation d'usage: 90 logements produits, soit 9 logements par an
- Le développement du parc locatif, afin de garantir le maintien du niveau actuel de l'offre locative sociale et de la diversifier pour :
  - accompagner la croissance du parc de résidences et compenser la vente d'une partie du patrimoine du bailleur
  - renforcer l'offre de petits logements

Deux bornes peuvent être définies pour cadrer cet effort de production de logement locatif social :

- Une hypothèse basse, de maintien strict des équilibres résidentiels actuel : 420 logements locatifs seraient à produire dont 60 logements locatifs sociaux.
- Une hypothèse plus ambitieuse, visant à conforter la place du locatif dans l'offre de logement : 475 logements locatifs seraient à produire dont 90 logements locatifs sociaux.

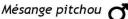
Extrait du compte-rendu réalisé par mr Thierry Gelas (agence Place) octobre 2017

#### POINT PROJET PARC SOLAIRE

### Compte-rendu de la rencontre avec Laurent Civel (président de la CCPT )et Sabine Fagalde (WPD)

- \* Rencontre à venir avec le préfet pour éviter que les futures zones "Énergies Renouvelables" du PLUI ne soient comptabilisées dans les zones constructibles .
- \* Promesse de bail contractée entre la commune de Beylongue et la société WPD prise **avant** l'instauration de la mise en concurrence des occupations privatives du domaine public .
- \* Carottages nécessaires sur terrain > étudier leur valeur agronomique ( prise en compte par la DDTM )
- \* Projet parc solaire Beylongue pris en compte dans le futur PLUI.
- \* Risque possible de réduction du projet à 15 ha
- \* Premières études écologiques réalisées par le cabinet Even pour WPD . Les résultats sont corrects (présence alouette lulu et mésange pitchou un peu ennuyeuse, présence classique du fadet des laîches)







Mésange pitchou



Alouette lulu



Fadet des laîches

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### 1. Lettre premier ministre

Mr le maire fait part au conseil d'un courrier de mr le premier ministre explicitant la politique du gouvernement . L'ordre du jour étant relativement chargé , il propose de faire parvenir le dit courrier à chacun des conseillers .

#### 2. RIFSEEP

Proposition est faite au conseil de diligenter l'étude de la mise en place du RIFSEEP le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires de l'état , pour les employés municipaux . Mme Christine Bayle , première adjointe , est mandatée pour accompagner cette étude .

Accord unanime du conseil.

#### 3. Rythmes scolaires

Monsieur le maire fait part au conseil de la réception de courriers émanant de mr J.J.Lacombe (Inspecteur d'Académie) et du groupe d'appui départemental à la réforme des rythmes scolaires et éducatifs. Ces documents étant parvenus tout récemment en mairie, il propose de les envoyer par courrier à chacun des conseillers de façon à étayer la réflexion sur la question de la pérennité de l'organisation actuelle des rythmes scolaires, question qui sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil.

Dont acte.

#### 4. Délibération modificative . Travaux en régie . Budget 2017

Délibération portant sur les heures de travaux effectués en régie sur les chantiers suivants : -

- -Aménagement du logement de l'aile Est de la mairie .
- -Remise en état avant location de celui de l'aile Ouest
- -agrandissement du hangar communal (chape)
- -Aménagement de salle de garderie

pour un montant de quinze mille cinq cent quatre-vingt dix-huit Euros et dix-neuf cents(15 598,19€)

Délibération portée en annexe.

Vote favorable à l'unanimité des présents

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 23 h.

